



**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JANVIER 2018**

**Nombre de membres en
exercice:** 15

Présents : 14

Votants: 14

L'an deux mille dix-sept et le vingt-cinq janvier, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de M. COUDERC

Sont présents: Didier COUDERC, Georges GAUCH, Raymond CHAPTAL, Alain SOBLECHERO, Natacha GROSSO, Danièle GALLIERE, Patrice DURAND, Désiré ROPERS, Jean-Christophe DEPOISIER, Franck FONADE, Samuel CALDIER

Représentés: Geneviève TUFFERY par Georges GAUCH ; Valérie VAN OORTEGEM par Raymond CHAPTAL

Excusés: Valérie PRADEILLES

Absents:

Secrétaire de séance: Alain SOBLECHERO

Le Compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Projets d'investissement 2018 – plan de financement

Aménagement du village de Rouffiac

Le conseil municipal délibère à l'**unanimité** en faveur du projet d'aménagement du village de Rouffiac pour un montant total de travaux de 458 000 € H.T. et sollicite les aides suivantes : DETR pour 142 029 €, Région Occitanie 41 399 €, Conseil Départemental de la Lozère 53 447 € et 20 574 € (pour la partie AEP).

Rénovation Camping municipal

Le projet pour un montant de travaux de 364 000 € H.T. concerne l'installation de nouvelles structures d'hébergement, la remise à niveau des sanitaires avec la mise en accessibilité aux personnes handicapées, la rénovation de la kitchenette, la mise aux normes des jeux pour enfants. Des subventions sont sollicitées (DETR et Conseil Départemental de la Lozère) à hauteur de 60 %.

Le lancement des travaux est programmé en juin 2018 pour une finalisation mi 2019 avant l'ouverture de saison.

Le conseil municipal vote à l'**unanimité** cette opération et son plan de financement.

Aménagement d'un logement communal dans le bâtiment de l'ancienne mairie

L'appartement de type 2+ va être rénové pour un montant de 42 703 € H.T. avec une subvention forfaitaire de 20 000 € en DETR et 10 000 € du Conseil Départemental de la Lozère.

Le conseil municipal valide à l'**unanimité** le projet et son plan de financement.

Acquisition d'un véhicule technique

Le remplacement du camion est nécessaire au vu de sa vétusté. Des provisions ont été inscrites aux précédents budgets.

Le conseil municipal approuve **à l'unanimité** l'acquisition d'un camion de type polybenne. avec une demande d'aide financière de 60 % au titre de la DETR.

Renouvellement du parc informatique du groupe scolaire

Il convient de remplacer une grande partie du parc informatique de l'école devenu obsolète.

Le renouvellement consiste à l'installation de bornes WIFI en RDC et à l'étage, la mise en place d'un serveur, la pose du réseau, l'acquisition de 10 postes fixes, le remplacement du TBI et la pose de deux nouveaux vidéo projecteurs. En outre, l'inscription à l'ENT permettra un libre accès au site de l'Inspection d'Académie.

L'ensemble de cette opération est votée **à l'unanimité** par les membres du conseil municipal.

Aménagement du périmètre de protection du captage de Lentondre

Les travaux consistent au reprofilage des abords et la pose de clôtures pour un montant de 22 600 € H.T.

Suite au désengagement de l'Agence de l'Eau, le conseil municipal approuve le projet et son nouveau plan de financement de 50 % au titre de la DETR et 20 % du Conseil Départemental de la Lozère.

Vote **à l'unanimité** par les membres du conseil municipal.

Achat terrain Les Fonts

La commune décide de procéder à l'acquisition de la parcelle AV55 propriété de Jean-Pierre MICHEL.

Vote **à l'unanimité** par les membres du conseil municipal.

Convention ASTAF

Monsieur le Maire signale que Daniel BOULET signe une convention avec l'ASTAF pour effectuer le débroussaillage des biens de sections qu'il utilise.

Vote **à l'unanimité** par les membres du conseil municipal.

Question diverses

- Pôle de formation numérique

La Ligue de l'Enseignement propose des cours d'informatique pour personnes les adultes et les adolescents. Les cours seront dispensés à la salle du camping.

Le conseil municipal approuve la décision d'une participation à hauteur de 10 euros de la commune pour les personnes non imposables pour les cours adultes.

Une brochure est à disposition à la Mairie pour plus de précisions sur les modalités.

- Point sur les travaux

Monsieur Raymond Chaptal fait un bilan des derniers travaux effectués.

Ecole :

- peintures, reprise des marches d'escalier et de plinthes.
- Réparation fuite d'eau
- Réparation clôture

VC6 : déviation des eaux de ruissellement et évacuation dans les regards de la rue pour éviter l'écoulement par les barbacanes du lotissement

Remise en place du panneau patrimoine « œil » à proximité des conteneurs poubelles.

Nettoyage de regards et fossés à hauteur du panneau Saint-Bauzile.

Nettoyage abords et grilles avaloirs pour évacuation des eaux de ruissellements dans la zone artisanale du Sécheron.

Autre travaux divers

L'ordre du jour étant épuisé, la fin de la séance est prononcée à 22h45.